

REUNION MENSUELLE DU CRDP COMPTE RENDU DU 26 mai 2012

Etaient présents :

Benoit	APOLLIS	benoit.apollis@wanadoo.fr
Abdelghani	AZI	azi.droit@yahoo.fr; azi_abdelghani@yahoo.fr
Michel	BAZEX	michelbazex@yahoo.fr
Pauline	CAZALS	paulinecazals@yahoo.fr
Marianne	CLORENNEC	clorennecmarianne@yahoo.fr
Matthieu	CONAN	matthieuconan@club-internet.fr; mconan@u-paris10.fr
Alberto	CORDUAS	albertocorduas@gmail.com
Diane	de BEARN	crdp.univparis10@yahoo.fr ; ddebearn@u-paris10.fr
Bertrand	du MARAIS	bdumarai@u-paris10.fr
Zouelfikar	EIDI	zouelficareidy@hotmail.com
Stéphanie	FLIZOT	stephanie.flizot@u-paris10.fr
Anne	GAZIER	anne.gazier@wanadoo.fr
Antonin	GRAS	antonin.gras@gmail.com
Djamel	HADEF	djamelhadeff@yahoo.fr
Sébastien	KOTT	sebastien.kott@u-paris10.fr
Régis	LANNEAU	lanneau.regis@gmail.com
Bruno	LEBECQ	bruno.lebecq@wanadoo.fr
Romain	LEBLOND MASSON	lmromain@live.fr
Claire	MONGOUACHON	corneaux.claire@neuf.fr
Johanne	OBADIA	johanne.obadia@gmail.com
Albéric	SAKON	s.alberic@free.fr
Arnaud	SEE	arnaud.see@laposte.net
Manuel	TIRARD	manueltirard@yahoo.fr

Etaient excusés :

Aurélien	CAMUS	camus.aurelien@gmail.com
Jacqueline	DOMENACH	jacqueline.domenach@u-paris10.fr
Quentin	JULIA	quentinjulia@gmail.com
David	LARBRE	davidlarbre@aol.com
Christophe	LE BERRE	c.leberre@yahoo.fr
André	LEGRAND	andre.legrand@u-paris10.fr
Vincent	MAZZOCCHI	vincent.mazzocchi@wanadoo.fr
Carole	MONIOLLE	moniolle.carole@wanadoo.fr
Frédéric	ROLIN	frederic.rolin@yahoo.fr
Lucile	TALLINEAU	l.tallineau@orange.fr

Nous débiterons par le projet Espace Université Territoire, Eric Phélippeau assistant au début de notre réunion à cette fin.

Projet « Espace Université Territoire »

Ce projet est initié par Bruno LEBECQ et a pour objectif de participer au rayonnement de l'université. Il est donc proposé de faire un tour de table pour voir comment chacun peut s'impliquer et comment développer le projet.

Ce projet a pour vocation de favoriser les échanges de l'université avec les partenaires publics extérieurs.

De nombreuses conventions CIFRE sont conclues avec des entreprises privées, il peut être intéressant de savoir quelles collectivités territoriales peuvent conclure de telles conventions ; il en va de même pour les stages de master 2.

Matthieu Conan : Plusieurs éléments importants pourraient entrer dans cette logique : une logique qui veut établir des relations privilégiées avec des partenaires proches, il en va également de même pour le DU marchés.

Parallèlement, si le CRDP a pu se développer c'était grâce aux formations qui ont servi de financement pour différentes actions. Dans les années à venir ce sont bien vers des financements extérieurs qui nous permettront de développer la recherche et de continuer à pouvoir financer un certains nombres de recherches collectives ainsi qu'une activité pérenne.

Il est clair qu'un centre comme le notre s'il veut se développer et offrir un certain nombre de perspectives aux doctorants, doit prendre ce type d'initiatives. C'est pourquoi le CRDP soutient bien évidemment ce projet, il est même tout à fait essentiel que nous nous intégrions dans cette démarche.

Sébastien Kott : Ce projet met en avant des thèmes généraux de gestion et de RH de ces institutions, or un collègue nous a contactés sur ce point Gérard Rouyer (DRH) qui intervient dans le master de F.GUYOMAR ; les perspectives sont donc en effet intéressantes.

Bertrand du Marais : rappel son intérêt pour ce projet, il a été en effet très difficile cette année de trouver des stages pour des étudiants du M2

Deux questions se posent cependant :

- comment l'articuler avec ce que fait Mme Valatte et le projet Léonard de Vinci avec le conseil général des Hauts-de-Seine.

C'est une question qui se posera assez rapidement mais dans un premier temps il faut réunir les gens voir qui est intéressé et ensuite envisager l'aspect pratique

- Y a-t-il des collectivités déjà intéressées ?

Oui : La préfecture des Hauts de Seine, la Caisse des dépôts et consignations également et l'ADEM à Puteaux

Jacqueline Domenach : il pourrait être organisé dans le cadre de ce projet des mini-conférences comme on a pu le faire.

Il est donc acté que les premiers contacts doivent être établis notamment avec Collette Valat en restant moteur, puis organiser une réunion interne pour finaliser l'approche.

Information concernant le centre

Matthieu Conan a fait part d'une importante nouvelle relative à Frédéric ROLIN qui ne pouvait malheureusement être présent ce matin n'a pu nous faire part directement.

Frédéric Rolin va nous quitter et devrait aller à l'université de Sceaux. C'est évidemment une nouvelle qui nous affectera tant professionnellement que personnellement.

Très concrètement il faudra donc désigner un nouveau co-directeur pour le remplacer.

D'autre part, Marianne Clorennec va être recrutée comme ATER l'année prochaine.

Information sur le PRES :

Les directeurs D'UFR ont été informés, le vendredi 13, la veille des vacances du rapprochement entre Paris 8 et Paris Ouest. Les débats sur le projet de statut ont eu lieu pendant les vacances et les trois conseils se sont prononcés favorablement.

En revanche un certain nombre de résistances par rapport aux statuts ont été opposés ; les statuts devraient être amendés et donc ont été repoussés au lundi suivant, le 14 juin. Ce qui a permis de convoquer un conseil d'UFR restreint entre temps, le 10 mai.

Une motion a été adoptée par ce conseil qui constate le manque de synergies entre le droit Paris 8 et Droit Paris Ouest.

Réponse : il s'agit d'un PRES de projet et pas de fusions, en définitive c'est un projet monté et géré conjointement avec ce qui existe mais sachant que, à termes, ce qui ne sera pas dans le PRES ne bénéficiera pas de fonds.

Hormis le collège international d'étude politique les collègues juristes n'entendent pas faire quoi que ce soit avec paris 8

Différents Arguments favorables et défavorables existent :

En ce qui concerne les appels d'offre le PRES permet l'éligibilité ce qui n'est pas le cas de paris Ouest seule.

Deuxième problématique, l'aspect ressources financières : d'éventuelles subventions de la Région ne pourront se faire que dans le cadre du PRES

D'autre part, cela permettra à l'établissement de se repositionner et à la nouvelle équipe d'avoir proposé un projet stratégique élaboré avec plus de temps ; notamment par la possibilité de rester sur un contrat quadriennal et donc d'évaluer en bout de course de la vague, le temps de construire les projets susceptibles de déboucher ; ainsi l'évaluation ne va pas être effectuée l'année prochaine mais en 2014 (donc début d'organisation 2015 et non pas pour 5 ans mais pour 4 ans).

Quelles sont les suites de la motion adoptée par le Conseil d'UFR : elles ont eu lieu au CA du 14 mai. La motion a été lue et explicitée par Aram MARDIROSSIAN qui nous représente au CA avec un certain nombre de demandes de modifications.

Le verdict a été radical puisque le Conseil du 3 mai a adopté la convention, le conseil du 14 mai a adopté les statuts et d'une manière très concrète il y a eu : 2 contre et 7 abstentions.

Ainsi on a exprimé un avis négatif mais on est dedans *de facto*, la démarche du PRES est adoptée même si nous ne souhaitons pas développer un quelconque projet hormis le CIEP.

Donc sont aujourd'hui en ligne de mire au-delà des statuts le règlement intérieur de ce PRES qui doit adopter un certain nombre de garanties notamment pour les UFR qui ne veulent pas en faire partie.

En parallèle des négociations ont été menées avec le conseil général pour que nous nous importions de manière importante à compter du 1^{er} janvier 2013 sur la défense, ce qui aura des répercussions en termes d'image positives pour nous. L'enjeu est double de rapprochement par rapport au monde économique mais également pour que la place ne soit pas prise par d'autres (Dauphine).

Projet de Dictionnaire des régulations

Un comité restreint a eu lieu pour finaliser le projet de plan et d'avant propos.

En ce qui concerne l'éditeur potentiel, un point qui l'intéresserait serait d'organiser un séminaire avec les contributeurs pressentis pour débayer le terrain

Sur les deux documents pré-rédigés il s'agissait d'une part d'une introduction sur l'objet et les objectifs de ce et ouvrage mais également sur la forme du dictionnaire, qui s'articulera autour d'un plan analytique et en parallèle seront proposés différents parcours de lecture.

L'idée est venue de la lecture d'ouvrages étrangers dans lesquels sont listés des entrées mais également différentes mises en relation des entrées pour leur donner du sens et ainsi donner des perspectives différentes à l'ouvrage.

Trois idées de plan ont donc été proposées permettant trois usages du dictionnaire :

- un parcours analytique : usage classique d'un manuel ;
- une approche plus pratique ;
- et enfin une approche épistémologique mêlant la philosophie et la théorie du droit

L'un des points à vérifier dans les dix prochains jours c'est que personne ne soit oublié du CRDP et ensuite on ouvre à l'extérieur ; il a également été convenu qu'un auteur ne fasse pas plus de trois articles.

Projet de recherches avec l'ARAF

La Directrice de l'autorité de régulation des transports ferroviaires souhaite organiser un colloque en partenariat avec le centre pour faire connaître l'ARAF. Vous êtes donc invités à faire des propositions à ce sujet.

D'autre part, le Directeur financier de RFF a fait part de son intérêt pour ce projet.

Projet de contrat de recherches avec le CNOCP

Sébastien KOTT a informé des avancées du projet et plus précisément de ce que le pré-projet a été présenté au CNOCP lors d'une réunion, mais finalement ce n'est pas exactement ce qu'il souhaite.

Il souhaite qu'une synthèse soit réalisée selon deux axes, autour de concepts :

- Concept opérationnels,
- Concept organisationnel (qu'est ce que comptabilité publique compte publics ordonnateurs et leur idée c'est que en discutant de ces différents concepts cela les aidera à évoluer dans l'appréhension des concepts).

Sur les concepts opérationnels : les chercheurs seront sollicités seront plutôt des financiers.

Et sur les concepts organisationnels :

- exemple des comptes sociaux : questions sur la notion d'inscription par exemple allocations familiales, les dettes doivent être inscrites, mais lesquels ?

Ici donc quelles sont les Implication en termes d'inscriptions comptables ici. Sur ces concepts tout le monde trouvera un thème, des éléments qui peuvent intéresser et permettront d'avoir une autre réflexion sur ces concepts.

La difficulté ça va être de faire des choix.

Item des recherches auxquelles on a pensé mais qui ne sont pas encore formalisés et déterminés :

- Les contrats publics avec questions de l'inscription des obligations de SP ? Répercussions en comptabilité.
- Valorisation du DP matériel et immatériel : données publiques, certificats comment les inscrire ?
- Pb du capital des EP et des aides d'Etats
- Valorisation de la masse fiscale
- Questions des obligations hors bilan
- La dette au sens de Maastricht.
- Obligations des Etat vers les collectivités et organismes de sécurité sociale

Sébastien KOTT propose donc de rencontrer chacun individuellement de sorte que d'ici un mois on dispose d'une liste de thématiques et qu'ensuite une réunion en comité restreint soit organisée avec le CNOCP.

Les objectifs de ce contrat pour le centre sont divers :

- Obtenir un contrat post-doc (un par an sur trois an) ;
- Deuxième élément initié une thèse, un contrat doctoral ;
- Evidemment une subvention conséquente et pluriannuelle pour le centre ;

En ce qui concerne la recherche, il y sera procédé par binôme ou trinôme associant comptable, juriste et d'autres universitaires ; autour de réunion qui auront lieu trois fois par an pour des séminaires (version martyrs). Il s'agit là d'un ouvrage collectif, travail collaboratif

* * *